

Échec pour le plan Cigogne à Liège et dans le Hainaut

Alors que le plan Cigogne était supposé améliorer la situation, les deux provinces accumulent un retard de 1.488 places en matière de création de places de crèche.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Le Plan Cigogne 3 déraile. Lancé à l'été 2013 par la Région wallonne, Bruxelles et la Fédération Wallonie Bruxelles, ce programme d'action commun destiné à créer 12.337 places d'accueil subventionnées pour les 0-3 ans d'ici 2022, subit quelques revers. En cause, une distorsion des demandes entre Bruxelles et la Wallonie.

Le second volet destiné à créer 5.200 places de crèches en Wallonie et à Bruxelles entre 2015 et 2018 et qui sera examiné par les différents gouvernements ce jeudi, a d'ailleurs donné lieu à une jolie passe d'armes entre les deux Régions. En cause, les cas de Liège et du Hainaut. Les deux provinces wallonnes, pourtant à la traîne en matière de couverture, ne parviennent pas à remplir leurs objectifs. Bref, le sujet est délicat...

Si le problème est déjà interpellant pour le premier appel à projets de 2014, il est particulièrement criant pour le second volet du plan Cigogne, celui de 2015-2018. Là, Liège et le Hainaut n'arrivent pas à remplir les objectifs, alors que les demandes explosent à Bruxelles.

Les demandes explosent à Bruxelles

À en croire une note gouvernementale, les deux provinces wallonnes sont à la traîne. Prenons les chiffres. Globalement, l'objectif du deuxième appel à projets est revu à la hausse et passe de 5.200 à 5.400 nouvelles places de crèches. Bruxelles aura finalement droit à 2.214 nouvelles places de crèches, alors que le plan initial revu suite aux contraintes budgétaires en prévoyait 1.227. De l'autre côté, Liège et le Hainaut vont se contenter respectivement de 923 et 924 places, alors qu'elles auraient pu prétendre à beaucoup plus.

Le hic, qui a chatouillé les esprits de certains ministres wallons, c'est que le surplus wallon non consommé à Liège et en Hainaut en matière de nouvelles places, puisse être utilisé pour financer les demandes des communes bruxelloises. Ne parlons même pas de la clé de répartition de 69% des places créées pour la Wallonie et de 31% pour Bruxelles. L'idée de devoir y déroger agace des régionalistes wallons comme Jean-Claude Marcourt.

Vu le contexte, il aura été difficile de mettre d'accord l'ensemble des représentants des différents gouvernements. «Les phases suivantes sont consacrées au rétablissement de la clé du contrat de gestion afin de remettre à niveau les régions de Liège et du Hainaut», conclut la note politique.

1.488 places en retard

Reste une inquiétante inconnue...

Le monde politique wallon s'interroge sur l'absence d'introduction de projets à Liège et dans le Hainaut, afin de rencontrer les objectifs du volet 2 du plan Cigogne. Si l'ONE est appelée dare-dare à analyser le problème avec les promoteurs communaux et associatifs concernés dans ces deux provinces, quelques hypothèses sont déjà émises. Le principal problème serait financier. La note gouvernementale avance «une plus grande difficulté des pouvoirs organisateurs de mobiliser pour prendre en charge la part des frais non couverte par les subsides ONE, mais aussi celle relative aux coûts de l'infrastructure.»

Le politique évoque également «une moindre pression sociale en raison de la crise qui frappe une partie significative de la province.» Ces deux subrégions n'auraient, par ailleurs, pas de structures fédératrices au niveau provincial qui leur accorderaient des ressources en termes d'aide à la création de places.

Face à un problème que le politique juge interpellant, un plan d'action est déjà défini. L'objectif: remettre à niveau ces deux provinces. Un nouvel appel à projets devrait leur être consacré à la fin du premier semestre 2016. Il porte sur 1.488 places qui correspondent au retard accumulé par le Hainaut et Liège.